

Décision Générale colonial

Décision n° n°15 Congés,

n°15

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 24 avril 1930
Numéro JO n° 401 du 30/04/1930	Date du numéro 30 avril 1930

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de trois mois, à passer en France, est accordé à M. Philibert (Georges), chef de bureau de 1 classe des secrétariats généraux des colonies